

**ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES ET PARTENAIRES
AFRICAINS DES ROUTES (AGEPAR)**
-----0-----
**SÉMINAIRE TECHNIQUE ASSOCIÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LOMÉ LES 20, 21 ET 22 AVRIL 2004**
-----0-----

ASPECTS LOGISTIQUES

On trouvera ci-dessous, quelques informations sur les aspects logistiques des rencontres.

I – LIEU DE DÉROULEMENT DES ASSISES

Le Séminaire technique et l'Assemblée générale de l'AGEPAR, se dérouleront dans la Salle EVALA de CORINTHIA HOTEL 02 FÉVRIER, situé à la Place de l'Indépendance à Lomé.

**II – HÉBERGEMENT DES PARTICIPANTS VENANT DE L'EXTÉRIEUR
DU TOGO**

Les participants en provenance des pays autres que le TOGO, seront logés, de préférence en chambre single dans le même hôtel, à savoir CORINTHIA HOTEL 2 FÉVRIER, situé au cœur de Lomé. Entouré de jardins, cet hôtel de 36 étages est un point de repère dans la capitale togolaise. Un établissement de 212 chambres ordinaires, 52 suites ministérielles et 52 suites présidentielles.

Les tarifs préférentiels, petit déjeuner inclus, obtenus sont :

▪ Suite Présidentielle	100 000 F CFA
▪ Suite Ministérielle	70 000 F CFA
▪ Chambre Double	45 000 F CFA
▪ Chambre Single	40 000 F CFA
▪ Taxe de séjour par personne et par jour	300 F CFA
▪ Repas (hors boissons)	15 000 F CFA

III - INTERPRÉTARIAT ET TRADUCTION DES DOCUMENTS

Les langues de travail des assises (séminaire principalement) sont le français et l'anglais.

Les documents du séminaire (thème, programme, communications, diverses informations pratiques aux participants, actes du séminaire, etc.) seront présentés en français et en anglais.

Un pool de trois interprètes bilingues (anglais – français) couvrira les assises et procédera à la traduction simultanée des interventions, discours et présentations des communications.

IV- VOYAGES ET DÉPLACEMENTS

4.1 - Voyages pour rejoindre Lomé et retour

La plupart des participants (sauf les Béninois) feront le voyage depuis les capitales respectives de leurs pays jusqu'à Lomé et retour, par avion.

Au stade actuel des informations collectées, il est prévu que les voyages par avion se fassent sur des vols réguliers des compagnies aériennes suivantes :

Air Burkina
Air France
Air Gabon
Air Mauritanie
Air Ivoire
Air Sénégal
Ethiopian Airlines
South African Airways

4.2 - Déplacements à Lomé

Les déplacements à Lomé, principalement pour les transferts aéroport – hôtel et vice versa, se feront par cars (de 10 ou 30 places). Les premiers participants arriveraient le samedi précédant la semaine des assises, et les derniers partiraient le samedi de la semaine des assises.

V- FACILITATION À L'ENTRÉE AU TOGO

Des dispositions seront prises pour que :

- les représentations diplomatiques du Togo à l'étranger, facilitent les formalités d'obtention de visas pour les participants étrangers qui en feront la demande auprès d'elles ;
- les services de l'immigration aux différentes frontières d'entrée au Togo facilitent, aux participants étrangers qui s'y présenteraient, et qui n'auraient pas obtenu les visas avant leur départ de leur pays, les formalités d'obtention des visas d'entrée au Togo.